



**N° 30 - PRINTEMPS 1999**

## LE RECENSEMENT DE POPULATION

En mars dernier, vous avez eu la visite d'un agent recenseur, mandaté par la mairie et formé par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), qui vous a fait remplir des questionnaires sur votre situation personnelle et votre logement. Il s'agissait du 33<sup>ème</sup> recensement de population, "photographie instantanée", qui concerne toutes les personnes françaises et étrangères vivant en France métropolitaine et outre-mer, à la date de référence du 8 mars 1999.

Les premiers résultats de la collecte montrent que toutes les communes de la vallée ont vu leur population augmenter, pour certaines de façon importante; le canton dépassera les 1100 habitants, pour 881 personnes dénombrées en 1990. Les chiffres officiels seront publiés par l'INSEE dans le courant de l'été et commentés dans un prochain "Vivre au Jabron".

Ce recensement, le dernier du siècle, est une opération lourde et coûteuse, qui a mobilisé 3600 délégués, 11500 agents recenseurs, et la plus grande partie du personnel de l'INSEE, qui va mettre plus d'un an à traiter et exploiter toutes les données recueillies.

### UN RECENSEMENT POUR QUOI FAIRE ?

Le recensement répond à trois objectifs principaux:

- Dénombrer la population à tous les échelons géographiques ( commune, canton, département, région ). Plus de deux cents textes, lois ou règlements font référence à la population légale : nombre de conseillers municipaux, mode de scrutin, indemnités du maire et des adjoints, calcul de la dotation globale de fonctionnement et d'équipement...

- Connaître les principales caractéristiques des personnes ( démographie, mouvements de population, niveau d'études, activités et emploi ) et de l'habitat ( type de logement, nombres de pièces, équipement sanitaire...) et ainsi mieux analyser les évolutions de la société.

- Constituer une base de sondage pour les enquêtes économiques et sociales organisées ultérieurement par l'INSEE

Signalons enfin que les renseignements recueillis servent uniquement à des fins statistiques et ne peuvent en aucun cas donner lieu à des contrôles administratifs ou fiscaux. Les agents recenseurs et toutes les personnes participant à cette opération sont tenus au secret professionnel et sont passibles de poursuites pour manquement à cette règle.

## ÉDITORIAL

" À la suite de l'article publié dans le dernier numéro de "Vivre au Jabron" sur l'histoire du 6 mai à Curel, article qui nous a été transmis par M<sup>me</sup> Hélène SARLIN, la rédaction du journal présente ses excuses très sincères et très attristées à la famille de la personne citée.

Cette personne étant récemment décédée, la famille s'est émue ( à juste raison ) et a été profondément choquée que l'on puisse si tôt après un décès évoquer un récit mensonger concernant le défunt.

Nous souhaitons par ces quelques mots atténuer la peine que notre démarche a bien involontairement causée.

Nous pensions que cette histoire était ancienne et constituait un témoignage du passé.

Nous nous efforcerons désormais de contrôler nos sources et si nous avons peiné, c'est par ignorance . Nous espérons être pardonnés."

*Cet éditorial correspond au droit de réponse demandé par la famille de la personne concernée dans le récit du dernier numéro, sous le titre "le 6 mai à Curel". Nous souhaitons par ces quelques mots avoir répondu à son attente et lui renouvelons nos excuses*

### LA PLUS ANCIENNE OPÉRATION STATISTIQUE

Jadis opération de caractère sacré, puis répondant à des besoins militaires ou fiscaux, le dénombrement est contemporain de l'émergence de la notion d'état, dont le terme statistique tire son nom.

On en trouve des traces en Chine ancienne, en Egypte, en Assyrie il y a plus de cinq mille ans. Citons un des livre de la Bible, "Les Nombres", où figurent les effectifs de la tribu d'Israël. Sous l'empire romain, chaque famille devait se faire dénombrer dans sa ville d'origine; c'est ainsi que Jésus de Nazareth est né à Bethléem, à l'occasion du deuxième des trois recensements ordonnés par l'empereur César Auguste.

Le dénombrement, délaissé pendant l'époque médiévale reprend sous la forme de la tenue systématique des registres paroissiaux : édit de Villers-Cotterêts en 1539 pour les baptêmes et ordonnance de Blois en 1579 pour les mariages et enterrements.

C'est Napoléon qui fait réaliser en 1801 le premier recensement moderne; on dénombre 33 111 962 habitants dans les 98 départements de la France d'alors. En 1822, une ordonnance prescrit d'effectuer un recensement quinquennal dans les années se terminant par 1 et 6. Cette règle prévaut jusqu'en 1946, puis l'intervalle augmente et les derniers recensements datent de 1975, 1982, 1990.

Actuellement, dans la plupart des pays, la périodicité varie entre cinq et dix ans. La méthode la plus classique est celle du questionnaire, mais dans certains pays nordiques, les habitants sont tenus de déclarer tout changement de domicile ou de situation. On voit mal cette méthode être appliquée en France !

( Toutes ces informations sur le recensement nous ont été communiquées par J.F. ROBERT, délégué de l'INSEE. )

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le 13 juin, faites entendre votre voix en Europe

Quel chemin parcouru depuis l'idée de Jean MONNET de faire l'Europe pas à pas, comme on construit une maison !

Nous avons pensé utile de vous fournir certains éléments:

L'Europe c'est aujourd'hui :

• **15 pays avec 626 députés** (élus pour 5 ans) dont **87 pour la France** (26 élues, soit 31% de femmes).

• **La plus grande communauté d'États** (et bien d'autres frappent à la porte).

• **372 654 000 habitants**

• **Un parlement** qui adopte des lois, vote le budget, contrôle la commission et le fonctionnement démocratique de l'union.

• **Un conseil de l'union européenne** qui regroupe les **15 ministres des affaires étrangères**.

• **Un conseil européen** qui regroupe les **chefs d'état**.

• **Une cour de justice**.

• **Une cour des comptes**.

• **Un comité économique et social**.

• **Un comité de régions**.

• **La banque européenne**.

• **L'institut monétaire européen**.

**Quelques remarques:**

• C'est pour le parlement que nous voterons le **13 juin** (le vote par procuration n'existe pas).

• Pour les dépenses :

- Agriculture 45 %

- Actions structurelles 37 %

- Dépenses administratives 5 %

Le **13 juin**, associons-nous en votant avec notre sensibilité à cette construction spécifique, la plus importante de notre globe.

Robert SCHUMAN, Alain POHER, Simone VEIL, Pierre PFLIMLIN ont été présidents du parlement et Jacques DELORS a été président de la Commission Européenne.

Le parlement siège à **Strasbourg**

Les **commissions** et les **groupes politiques** siègent à **Bruxelles** où ont lieu aussi les sessions plénières extraordinaires.

Le **secrétariat du parlement** siège à **Luxembourg**.

Cet article est tiré d'un texte très documenté fourni par M. Paul BERNARD, Conseiller Général. Nous avons dû tronquer ce document par manque de place, mais ce dernier peut être consulté dans son intégralité aux archives de " Vivre au Jabron ".

## ASSOCIATION " TERRES D'ENCRE "

Nous vous parlons souvent de cette association, et nous lui avons demandé de se présenter. Frédérique et Mireille nous ont répondu, et nous expliquent ce qu'est :

**" Terres d'encre "**

" Terres d'Encre est une association «à vocation culturelle qui se propose de mettre en place les conditions favorables à la créativité et à la communication par l'animation d'ateliers d'écriture ou toute autre forme de rencontres et d'expressions ».

C'est ainsi que l'association définit son objet et c'est dans ce cadre que Terres d'Encre propose des week-ends, des triades (trois jours) et des stages (cinq jours) d'écriture.

Ces ateliers d'écriture sont construits autour d'un thème (le voyage, l'autobiographie, etc...) et/ou autour d'un genre littéraire (nouvelle, poésie, etc...) et ont pour objectif la production de textes dans une démarche de création littéraire.

Par ailleurs, Terres d'Encre est très attachée à l'idée d'une culture pour tous, faite par tous, sans exclusion d'aucune sorte. Dans cet état d'esprit, elle est engagée dans des ateliers d'écriture qui sont orientés sur l'expression, la communication et sur l'ouverture au « Livre » que peut constituer une pratique de création écrite. Dans cette optique, elle s'engage dans l'animation d'ateliers pour des personnes n'ayant pas « à priori » de liens privilégiés avec l'écriture : adolescents en échec scolaire, personnes « sans domicile fixe », etc...

Au carrefour des enjeux d'expression et de création, se situent les ateliers d'écriture itinérants de la vallée du Jabron. L'objectif de ces ateliers est d'écrire ensemble les mémoires de la vallée ainsi que ses miroirs ; reflets du quotidien, miroitements d'un lieu, chatolements de l'hiver... L'itinérance des ateliers reflète, quant à elle, la réalité géographique de la vallée et l'envie de voir les mots circuler d'aval en amont, puis d'amont en aval avant de se lover dans un livre qui regroupera, en décembre 1999, les mots de tous et de chacun. Ce livre de la vallée sera la fin de ce voyage et le début d'un autre... "

" TERRES D'ENCRE "

Hameau de Frémézon,  
04200 St Vincent-sur-Jabron

Tél/fax 04 92 62 08 07

**FOYER RURAL**

Vous trouverez un encart sur les activités de cette association

## Foyer Rural de la Vallée du Jabron

Le Foyer Rural a tenu son Assemblée Générale le vendredi 23 avril 1999 à Noyers.

\* *En préambule* : Nous avons eu un non invité surprise en la personne d'André Bouchet, maire de Saint Vincent (à ce propos rappelons ici, que seuls les membres de plus de 16 ans à jour de leur cotisation peuvent participer à l'assemblée générale annuelle ou toute autre assemblée générale extraordinaire d'une association loi 1901. Pour répondre à certaines questions d'ordre technique, des personnes non adhérentes peuvent être invitées, mais elles ne sont là qu'à titre consultatif et ne peuvent en aucun cas, ni prendre la parole de leur propre chef, ni bien entendu voter).

\* *Le président sortant, Michel Savournin fait son rapport moral en rappelant toutes les nombreuses activités organisées par le*

*Foyer d'avril 98 à avril 99 :*

Des activités hebdomadaires : gymnastique volontaire (20 adhérentes), centre de loisirs (plus de 20 enfants de 6 à 13 ans), chorale (entre 15 et 20 personnes), atelier d'art floral (10 personnes), soutien anglais (de plus en plus de demandes).

Des activités ponctuelles : stage de théâtre pour les enfants, ramassage du tilleul et vente de la cueillette pour montrer aux enfants une tradition ancestrale de façon vivante, la brocante début juillet en partenariat avec la mairie de Curel, un stand sur le marché hebdomadaire de Saint Vincent et la vente de bouquets offert au foyer par Mme Lantermino, un stage de poterie pour les enfants, deux stage de percussion pour les enfants et les ados, animé gratuitement par Jean-Marcel Palarino, une sortie champignons animée par M. Sordes et M. Vallot.

Des spectacles et des soirées avec repas concoctés par Norbert Jouveau : Flora Berger la conteuse, une soirée Beatles avec les presque vrais !, un spectacle pour les enfants : Acro Jongle, une séance maquillage animée par Olivia et Christelle, une soirée pour les amoureux de la guitare avec Blue Velvet, un Thé dansant avec Emmanuel Patras.

Des manifestations sur toute la Vallée : Le Carnaval de la Vallée (plus de 300 personnes présentes), en collaboration avec les comités des fêtes de Valbelle et des Omergues tous deux ont offert gâteaux, boissons, feux d'artifice, les Ateliers d'écriture en partenariat avec l'Association Terre d'Encre qui vont de village en village pour recueillir la mémoire de la vallée en cette dernière année du millénaire, animés par Frédérique de Carvalho. Cette expérience devrait déboucher sur la publication d'un ouvrage.

A ce jour, le Foyer compte quelques 120 adhérents soit 1/10ème de la population de la vallée !

Tout cela a été possible grâce au travail de toute une équipe qui rassemble bénévoles et salariés, qui se dépense sans compter ni les heures, ni les efforts pour que le Foyer puisse vivre et apporter des moments de détente à tous ceux qui le souhaitent.

Tout cela est également possible grâce à l'aide des communes (prêt de salle, subventions,...), de la fédération des Foyers Ruraux (soutien technique), du Conseil Général, de la Région, de la CAF, de la MSA, de l'Etat (subventions) et aussi des cotisations de tous les adhérents. et de la participation active de certains d'entre eux qui est toujours bienvenue et surtout indispensable.

Le président remercie tout le monde vivement et souhaite que tout cela perdure.

\* *Mme Le Goff fait son rapport financier :*

" Le Foyer Rural a été bien géré, mais il faut penser à l'avenir et au moyen de faire rentrer de l'argent pour financer les salaires car les aides vont en diminuant chaque année ".

\* *Le nouveau Conseil d'Administration élu par l'Assemblée élit son bureau :*

Mireille Savournin : présidente, Marie-Thérèse Lantermino : vice-présidente, Catherine Dixon : secrétaire, Fadila Tschanz : vice secrétaire, Joëlle Imbert : trésorière, Dominique LeGoff : vice trésorière.

\* *Centre de Loisirs :*

Pour le moment, le Centre de Loisirs du mercredi ne se fait plus à Saint Vincent. L'idée pour les semaines et les mois à venir, c'est que le centre soit à l'image du Foyer Rural, un centre itinérant !

Valbelle, les Omergues ont déjà répondu favorablement à ce projet et nous avons bon espoir que Noyers fasse de même. L'idée est la suivante : les parents recevront un calendrier en début d'année qui leur indiquera les lieux et dates où se déroulera le centre de loisirs. Cet été le Centre sera hébergé par Valbelle et nous l'espérons l'EREA de Bevons, un ramassage est prévu au départ de Saint Vincent.

L'avenir s'annonce donc plutôt bien, Miette Watt qui assure le soutien scolaire va être secondée pour l'aide aux devoirs par M. Bernard Gagnepain qui a également été embauché pour l'initiation en informatique enfants et adultes (démarrage en septembre à Valbelle). Nous sommes quand même toujours à la recherche d'un local !

Le Foyer Rural de la Vallée du Jabron continue vaillamment avec des projets plein les poches pour la rentrée.

Pour tout contact : 04 92 62 02 08, le matin.

L'équipe d'animation

19 ans ! 19 ans déjà que la famille GORGE, sur un coup de cœur, décidait de s'installer dans la vallée du Jabron.

C'est leur témoignage que nous vous rapportons.

Au cours d'une balade, la famille GORGE découvre la vallée, rencontre la communauté de Grignon et est séduite par cette vie proche de la nature. Rémi, le fils, rechignera un peu à l'idée de quitter Paris. Mais à l'écouter maintenant, on comprend qu'il ne regrette rien. Il lui faudra 3 ans avant de penser à un projet. Mais sa mère, Nicole, a le coup de cœur pour " La GOUTAILLE " \*. Elle avoue que dans un premier temps, sa démarche est idéaliste car aucun membre de la famille ne connaissait le travail rural. Ils ont dû tout apprendre et ont compris que seuls les gens de la vallée pouvaient les aider.

Ils prennent alors un commerce sur Séderon, et font ainsi de nombreuses rencontres. Leur âpreté au travail les fait apprécier de tous.

La partie habitation de la ferme était très petite et les GORGE s'efforceront au long des ans de lui conserver un cachet authentique tout en portant leurs efforts sur les annexes.

Jadis les lieux étaient très occupés et on y cultivait de la lavande, des céréales... et il existait un four à pain à Grignon. Rémi pense que l'élevage était également très important.

Aussi, après 6 ans de commerce, c'est vers cette activité que se tournent les GORGE. Rémi apprécie la solitude du travail de berger et découvre que l'écologie peut très bien se concilier avec cette profession en apprenant certaines techniques avec les gens du pays. Il lit beaucoup et côtoie les premiers agriculteurs " bio " de la vallée ; nous sommes en 1980. Et dès lors, il fonce en comprenant que l'on peut gagner sa vie dans la vallée.

Les débuts seront très difficiles. Les GORGE restent cependant optimistes et parallèlement, la maman lancera un accueil d'enfants qui consolidera la solidarité familiale. Tout travail est bon à prendre, mais disent-ils " ce n'était pas cher payé pour réaliser nos rêves et vivre dans un endroit que nous avons choisi ".

Rémi pense qu'il y a de l'avenir dans cette vallée, même si les débuts sont difficiles. " Il faut savoir imaginer les activités " dit Madame GORGE. Aussi avait-elle lancé un atelier de couture, qu'elle a malheureusement dû abandonner à cause de sa vue. Rémi ajoute qu'en milieu rural, il faut savoir s'adapter, et que beaucoup de choses restent à faire. Ses fromages, comme tous ceux de la vallée sont très appréciés, et il pense à un label fromage " Vallée du Jabron ". Il envisage une journée portes ouvertes dans la vallée et souhaite que l'avenir soit pris en mains par les personnes qui y habitent. Cela permettrait de ne pas tomber dans un système du tourisme à tout prix, et de conserver un " agro-tourisme ". Un tissu social agricole assurerait la prospérité de la vallée tout au long de l'année. Il pense également que les lois foncières soient remaniées pour permettre notamment l'implantation de jeunes agriculteurs, car il existe une forte demande dans ce domaine.

Rémi et d'autres seraient prêts à faire profiter des jeunes de leur expérience afin d'éviter les échecs. L'idée reste en suspend.

Le troupeau est composé de 45 chèvres laitières et a un bon rendement avec des races anciennes, mêlées à des chèvres nubiennes qui produisent un lait riche et gras. la production de ce troupeau permet de fabriquer 200 tommes par jour sur 9 à 10 mois de l'année. Rémi descend deux fois par semaines à Aix, où la clientèle, si elle a été dure à constituer, s'est maintenant fidélisée.

La fromagerie est aux normes européennes et l'entreprise est en autofinancement. Ces normes ont été difficiles à respecter et bien des jeunes sont bloqués par ces contraintes. Il reconnaît cependant que l'avancée technologique permet d'éviter les risques. Un petit troupeau de chèvres demande un faible investissement et permettrait de gagner assez rapidement sa vie si les dépenses engagées pour satisfaire aux normes n'étaient pas si élevées. Il faut donc un gros troupeau et l'exigence de compétences se fait alors sentir, sinon c'est la catastrophe assurée !

Rémi et sa compagne Cécile nous expliquent que malgré leur expérience, il leur serait difficile de recommencer aujourd'hui, car il faut des revenus immédiats, ce qui nécessite d'avoir d'entrée un gros troupeau avec les risques que cela implique. Il faut aussi être capable de contrôler de façon parfaite la transformation du lait cru tout au long de de la chaîne.

La fromagerie devient plus fonctionnelle, ce qui représente un gain de temps pour le chevrier et une amélioration de la qualité du fromage. L'influence des pays du Nord, consommateurs de fromages à pâte cuite se fait sentir, les fromages au lait cru constituant une concurrence.

Comme l'explique Cécile, la clientèle locale est moins exigeante alors que la vente à un grossiste est beaucoup plus contraignante. Or, avant de faire sa clientèle, il faut s'adresser à ce dernier et nous tombons alors dans un cercle plus que vicieux ! Néanmoins, Rémi explique que d'un autre côté, le produit est plus régulier, de meilleure qualité et est très heureux de nous annoncer sa troisième place obtenue à un concours.

La fromagerie qui tournait à 65 % de potentialité il y a 3 ans se retrouve aujourd'hui avec 95 % de fonctionnalité.

Mais tous deux sont conscients qu'il y a peu d'avenir pour une petite structure pour les raisons que nous évoquions plus haut.

Compte-tenu des compétences de l'entreprise Gorge, de la volonté de cette famille et de son enthousiasme, nous pensons que nous croiserons encore longtemps la camionnette de Rémi sur les routes de la région, toujours prêts à nous régaler de ses fromages !

• Cette ferme appelée jadis " Plaine de Grignon " n'existe pas en 1804 sur le cadastre.

Ce texte a été élaboré à partir d'un entretien que Miette WATT a eu à la " GOUTAILLE " avec les membres de la famille GORGE, que nous remercions pour leur accueil et leur amabilité.

## BEVONS

Pas d'informations significatives

## CHÂTEAUNEUF-MIRAVAIL

### Décès :

- JULIEN Henri 03/99 à Aix en Provence
- ORDOACER Laure le 06/04/99 à Digne les Bains.

### Les projets :

- Pour 1999, rénovation de la mairie :  
Création d'une salle de conseil municipal et d'un secrétariat dans l'ancienne école, jouxtant le secrétariat actuel.

## CUREL

Pas d'informations significatives

## MONTFROC

### Mariage :

- Rémi GORGE et Cécile PANDARD le 9 mars

### Réalizations de la commune :

- Aménagement des ruelles en cours. Une deuxième tranche est prévue à l'automne.

## NOYERS

### Infos :

### SAMEDI 19/06/99 :

Fête de la musique bar le Central :

- Bal public gratuit devant le bar à partir de 21 h avec LAZER DANCE 2004.
- Repas en terrasse ( selon météo )  
Sur réservation.

Si le temps est mauvais, le bal aura lieu à l'intérieur de bar.

D'autres manifestations sont prévues dans l'été.

Nous vous en parlerons dans le numéro spécial été, à paraître fin juin.

## SAINT-VINCENT

Non communiqué

## LES OMERGUES

### Naissances :

- Coralie KATSAOUNIS le 15/03/99  
Bruce et Carole, ses parents vivent aux Omergues depuis 2 ans.

### Réalizations de la commune :

- Amélioration des emplacements de poubelles.
- Les berges du Jabron vont être nettoyées et le cahier des charges prévoit le respect de l'écologie du Jabron.
- La 2<sup>ème</sup> partie de l'éclairage public va être réalisée.
- Le carrefour.

### Infos :

- Une exposition de santons aura lieu cet été à la mairie.

## VALBELLE

### Réalizations de la commune :

- Réfection du chemin de St Pons.
- Mise en place d'une filtration à poche.
- Stérilisation U.V. sur le réseau d'eau potable.

### Projets :

- Captage d'une nouvelle source, les Mastres.
- Projet de jumelage avec la commune de MONTESAGALE, en Italie.

## DÉTENTE

Raymond COUYERE est secrétaire du "CLUB CROSSISTE FRANÇAIS" et membre de la "ROYALE ASSOCIATION BELGE des CRUCIVERBISTES". Il vous propose de résoudre quelques grilles de sa composition.

Vous pouvez le contacter au : 04 92 62 81 39 à 04200 BEVONS

**Horizontal.-** 1. Ensemble des activités liées à la futaie.-

2. Exposé à des risques, hasardeux.- 3. Mélanges de son et de farine.- Dispositif des couleurs.- 4. Docteur de la loi musulmane.- Créa un "Parfum de femme".- 5. Panneau d'étoffe.- Indispensables au jeu de croquet.- 6. Immeuble à loyer moyen (sigle).- 7. Musarda.- 8. Sur la Bresle.- Chavira, passa par-dessus bord.- 9. Affaibli par les excès.- Façon d'appeler son taxi.- 10. Qui n'est plus très frais.- Qui choque les bienséances.-

**Vertical.-** 1. Présente l'imaginaire comme une réalité.-

2. Cellule pour les femmes.- Agit habilement.- 3. Idéal, convient tout à fait.- Son contenu est inconscient.- Vieille préposition.- 4. Poire pour le lavage des esgourdes.- Jour romain.- 5. Corps gras.- 6. Passas sous silence.- Ruptures, désaccords violents.- 7. Symbole chimique de l'erbium.- Taillis servant de retraite au gibier.- 8. Renonça à ses idées.- Père du "Roi d'Ys".- 9. Qui ne sont pas d'un usage courant.- 10. Clown qui créa le "Yoyo".- Rivière de Suisse.-

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										